



fccq | Fédération des chambres
de commerce du Québec



Montréal, le 31 mars 2016

À l'attention des commissaires de la Commission de l'environnement
Communauté métropolitaine de Montréal
1002, rue Sherbrooke Ouest, bureau 2400
Montréal (Québec) H3A 3L6

Objet : appui de principe de la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) au projet de terminal d'approvisionnement de carburant aéroportuaire de la Corporation internationale d'avitaillement de Montréal (CIAM)

Madame, Monsieur,

Grâce à son vaste réseau de plus de 140 chambres de commerce et de 1100 entreprises établies au Québec, la FCCQ représente plus de 60 000 entreprises et 150 000 gens d'affaires qui exercent leurs activités dans tous les secteurs de l'économie. La FCCQ fait du développement économique un enjeu prioritaire et, de ce fait, s'intéresse aux projets d'investissement dans le secteur énergétique.

La FCCQ est intervenue à maintes reprises dans le cadre de consultations portant sur les enjeux énergétiques. Dans le cadre de cette consultation, elle est heureuse de pouvoir à nouveau contribuer à la réflexion. Elle est d'avis que le pragmatisme, le réalisme et la cohérence devraient être les principes qui guident nos orientations en matière énergétique.

Elle milite pour le développement et l'utilisation efficiente des différentes sources d'énergie, souvent complémentaires et considère nécessaire que la bonne forme d'énergie soit utilisée à la bonne place et au bon prix, le tout avec l'objectif de créer de la richesse.

Afin d'assurer son développement économique et être un acteur important dans un contexte économique mondial en profonde mutation, le Québec doit miser sur l'exploitation judicieuse de ses infrastructures qui représentent un de ses atouts indéniables et dont fait partie l'aéroport Montréal-Trudeau. La FCCQ croit qu'il est nécessaire de maintenir au Québec un climat d'investissement stable, prévisible et propice à attirer les investissements. Ce climat est la condition nécessaire pour assurer le développement de toutes les industries dont celles issues du secteur aérien. Le maintien et le développement d'infrastructures publiques, notamment dans le secteur des transports, doit favoriser la fluidité des déplacements de personnes et des marchandises. À cet égard, la FCCQ est d'avis que les administrations publiques doivent être des facilitateurs du développement économique.



fccq | Fédération des chambres
de commerce du Québec



L'administration de l'aéroport Montréal-Trudeau prévoit une hausse d'environ 50% d'ici 2033 de son nombre de passagers. De ce nombre, 45% proviennent de l'étranger. Cette prévision laisse présager des retombées économiques accrues pour la métropole. La croissance anticipée de la demande pour le transport aérien pourrait occasionner des enjeux au niveau du stockage et de la fiabilité de l'approvisionnement à l'aéroport Montréal-Trudeau.

Le projet de terminal de carburant aéroportuaire présenté par la Corporation internationale d'avitaillement de Montréal (CIAM) prévoit notamment la construction d'un quai de transbordement pour des navires, un site de stockage de carburant, un site de transbordement ferroviaire ainsi qu'un pipeline.

Ce projet permettrait de doter l'aéroport Montréal-Trudeau d'une capacité d'approvisionnement diversifiée. De ce point de vue, le projet apparaît pertinent aux yeux de la FCCQ.

C'est pourquoi elle offre son appui au principe du projet proposé par la CIAM.

Veuillez recevoir, mesdames et messieurs les commissaires, l'expression de mes meilleures salutations.

Françoise Bertrand
Présidente-directrice générale, FCCQ